



Atelier 1 : vendredi 10 février 2012 de 19h30 à 22h30, à la salle du Tilleul à Burdignes

Thématiques : identité, patrimoine et vivre ensemble

Etaient présents pour cet atelier, des habitants de Burdignes et des personnes extérieures.

Accueil de Sophie TRICOT et présentation de l'atelier par Anne Le Guillou

1. Séquence photos : Des photos qui caractérisent Burdignes de différentes manières, sont disposées sur une table centrale. Chacun est invité à les regarder toutes et à choisir (sans la prendre) celle qui pour lui, évoque le mieux Burdignes. Un tour de table s'ensuit où chacun se présente, désigne la photo choisie et indique un mot exprimant le ressenti de la photo.

Parmi l'ensemble des photos choisies et des mots exprimés, 2 thématiques ressortent :

- **Autour de la diversité du paysage et du patrimoine** ont été exprimés les mots de patrimoine, diversité et variété des paysages, paysages ouverts, ressources, savoir-faire locaux, travail, entretien du paysage, agriculture, conservation, campagne, vache, paisible, calme
- **Autour de la notion du vivre ensemble et des activités collectives** ont été exprimés les mots de fête, rassemblement, accueil, L'arbre, vivre ensemble, agriculteurs, travail, valeurs, sport, tourisme, village ouvert et vivant, avenir, école

2. Deux sous-groupes sont constitués, mixant les participants (profession et origine géographique). A partir de ce qui a été dit dans la séquence photos, chaque groupe précise, approfondit et fait ressortir « les atouts à valoriser » et « les faiblesses à atténuer ». Une restitution à l'ensemble du groupe est réalisée et commentée.

Le sous-groupe patrimoine :

Atouts à valoriser	Faiblesses à atténuer
Le dynamisme de l'agriculture : élargissement de la Surface Agricole Utile depuis 50 ans (23 exploitations et 3 coopératives en activité), transformation sur place (fromages, yaourts, charcuteries - plus récemment), production de pommes de terre et de choux en grande majorité. Des agriculteurs très investis et travailleurs. La relève des jeunes agriculteurs doit faire perdurer le sens du travail collectif.	La fragilité de l'activité agricole due à la Politique Agricole Commune, au contexte extérieur, à la localisation en milieu rural, à l'absence de produits locaux (A.O.C. Rigotte non produite sur la commune). Une communication peu visible pour les produits fermiers (vente à la ferme, visite exploitation). Un savoir-faire insuffisamment mis en valeur : besoin d'avoir des informations plus faciles d'accès sur l'activité agricole. Une faiblesse des autres productions : fruits, légumes.
La diversité et l'ouverture du paysage liée à l'activité agricole et à l'incendie de 2000. A la fin du XIX ^{ème} siècle, le Pilat était pelé par l'activité des mines et des estives (troupeaux de moutons montant du Gard) notamment. Une forêt morcelée, avec beaucoup de propriétaires, essentiellement des résineux (mines, politique forestière de l'après-guerre,...), gérée en partie par l'Office National des Forêts. La charte paysagère a défini comme objectif principal de limiter l'extension de la forêt et de pérenniser l'ouverture des paysages. Le plateau permet des points de vue remarquables sur les Alpes, le Mézenc, le Pilat. Le paysage offre un véritable contraste avec celui de la vallée.	Une forêt non valorisée : une réorganisation de la filière de transformation est en cours, valoriser la filière bois-énergie. Fermeture du paysage dans certains endroits.
Un espace de ski de fond , positionné nature, créé en partie suite à l'engouement déclenché par les Jeux Olympiques de Grenoble en 68 mais aussi par le dynamisme de l'époque	Un niveau d'enneigement faible depuis quelques années : fréquentation faible, changement progressif de fonction du foyer (réservation pour réception familiale ou amicale,...).
Un biotope naturel répertorié et valorisé par le P.N.R. : Site d'Intérêt Patrimonial, ZNIEFF,... Une valeur ajoutée pour la commune	Un manque de reconnaissance du patrimoine naturel par les habitants
Un savoir-faire de la construction traditionnelle connu par encore quelques artisans. Il existe des écluses appelées boutasses (petits réservoirs pour recueillir l'eau) dispersées sur toute la commune (dont une à Mirose). Des activités artisanales maintenues (feronnerie, poterie,...).	Une perte du savoir-faire car plus d'utilité des murs de pierres sèches et des techniques peu accessibles. Le recensement de ces murets serait un travail considérable et le besoin ne s'est pas fait ressentir. Il n'y a pas d'association locale qui travaille à la sauvegarde de ce patrimoine (comme en Ardèche ou dans les Hautes-Alpes).
Une tradition de la fête de l'été entretenue depuis 52 ans, renouvellement par le partenariat avec des associations caritatives, élément très fédérateur : 2 à 3 000 visiteurs	Un partage de cet événement avec « tous » les habitants : une capacité à fédérer d'autres habitants dans le futur ?
Un tourisme diffus et ponctuel : une offre d'hébergement suffisante (4 chambres d'hôtes, 7 gîtes, foyer de ski, 2 fermes-auberge et 2 gîtes d'étape). Il s'agit souvent d'un complément d'activité pour les hébergeurs et une façon d'échanger avec les visiteurs. Un petit patrimoine rural varié (visite du « tilleul » ou de la « baignoire des gaulois » organisée par l'Office du Tourisme du canton de Bourg-Argental). La tour du château de Montchal a été consolidée par les habitants du hameau. Un tourisme de nature : paysage, randonnées (chemin de Compostelle Genève- Le Puy,...)	Un tourisme à conforter : la commune a-t-elle une image de village touristique ? Des activités complémentaires, activités saisonnières à développer ? Une difficulté et un coût d'entretien des chemins de randonnée et des conflits d'usage (quads, randonneurs,...).
Un village actif : Burdignes n'est pas un village dortoir, un taux de natalité correct, l'arrivée de nouvelles familles,...	Un manque d'activité : ne pas sous-estimer le nombre de résidences secondaires non plus. Faiblesse des commerces et services : ouvrir l'auberge à d'autres services/nouveau lieu collectif (bar) ? Maintenir l'école dans les périodes de creux démographique

Le sous-groupe vivre ensemble

Atouts à valoriser	Faiblesses à atténuer
L'entraide agricole : la mise en commun du matériel (exemple de la batteuse) et du travail (entre agriculteurs mais pas seulement) est historique et a permis de mieux	Une géographie particulière La forte présence du vent (potentiel éolien néanmoins et hameaux abrités)

résister ici qu'ailleurs. La topographie oblige à travailler ensemble. Burdignes a créé une des 1 ^{ère} Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole. Actuellement 3 CUMA et 5 Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun sur la commune, 6 fermes qui font de la transformation,... Le morcellement des terres permet de se croiser.	Une commune très « dispersée » : frontalière de 3 départements, 2 Régions et 8 communes. La difficulté d'entretien des routes communales goudronnées (36 km) et des chemins ruraux (20 km non subventionnés) qui représentent une grosse part du budget communal
Le sens de la fête et de l'échange : La fête d'été pour faire se connaître les gens, rencontres et liens. Précédemment, chaque hameau construisait son char pour le défilé. Une association familiale et un groupe de théâtre qui existent une cinquantaine d'années. Le foyer de ski de fond créé en 1970 comme complément de revenu (imaginé mais pas réel) et distraction pour les agriculteurs en hiver. Exemples comparable : à Argental, gestion associative de l'eau, coupe de bois collective, esprit de solidarité et d'accueil : « faire la fête et travailler ensemble ». A L'Hermutz, adduction d'eau collective des habitants.	Le manque de services et de commerces : avant il y avait 2 bistrot : une ferme-auberge et un café-resto-téléphone. L'épicerie a fermé en 1995 et le bâtiment a été démolé en 2000. Manque d'un four à pain communal. Le besoin d'un lieu de vie : la ferme-auberge est plus un restaurant qu'un bistrot et est fermée l'hiver. Il faudrait un bistrot/dépôt de pain/multiservice (associatif ? communal ?...). Des déplacements en voiture essentiellement : un certain nombre de personnes travaillent à l'extérieur, achats individuels (mais bon déneigement des routes en hiver). La menace de la fermeture de l'école : plus un problème de seuils que de natalité
Un tourisme de nature et agricole : vente sur place dans les fermes, cueillette de champignons, randonnée (chambres d'hôte,...), parapente (départ de Grand Tony), V.T.T., ski de fond (en perte de vitesse à cause du manque d'enneigement). Parmi les 3 stations de ski locales (Le Bessat, St-Régis du Coin), Burdignes est la plus « sauvage » et familiale.	Des activités touristiques à organiser : il ne faut pas d'infrastructure supplémentaire mais plutôt un service de mise en relation car il y a un manque de cohésion, orienter plus les gens, encadrer. Des sorties découvertes sont organisées par l'OT (traite des vaches, dégustation des produits, vente). Besoin simplement d'annoncer devant la ferme que « c'est ouvert ». Améliorer le lien entre les infrastructures d'accueil et la Maison du tourisme.

3. Le hameau : pour vous qu'est-ce que c'est ? Pour alimenter la discussion, des plans masse et photos de hameaux sont affichées. Des cubes et Kapla sont utilisés par les participants pour monter l'agencement du hameau de Montpenant.

Au niveau de la solidarité et du vivre ensemble

Certains participants expliquent qu'ils auraient du mal à habiter dans une maison isolée et qu'au contraire habiter dans un hameau permet de s'entraider, voire même de réaliser des travaux communs (adduction d'eau par exemple). Ces dynamiques de travaux collectifs permettent parfois de souder les habitants autour de leur lieu de vie (exemples des hameaux d'Argental ou de Montchal). Le covoiturage pour emmener les activités est un peu pratiqué.

Pour autant, il existe forcément dans les hameaux existants des tensions (« ce n'est pas toujours évident », « ça dépend de l'entourage », « faut bien tomber »). Il est évoqué le terme « d'organisation naturelle » et de « prévention des conflits ». « Dans un hameau, on est obligé de cohabiter ». Le hameau de Montchal est évoqué comme hameau « idéal » (patrimoine bâti et liens sociaux de qualité). Des lieux partagés peuvent favoriser les échanges : potager collectif, four à pain. A Montpenant, tous les jardins potagers sont côté à côté au sud. Il est noté que la terre devra être désempierrée avant culture.

Au niveau de l'urbanisme et des formes architecturales : L'idéal serait pour les participants, des maisons assez proches mais pas automatiquement mitoyennes, avec une entrée autonome, non visibles des voisins (« on ne voit pas qui entre chez qui »). Le fait de pouvoir être indépendant des autres est également affirmé. L'aménagement en chalet (terrasses) est évoqué. L'attention à porter à l'exposition au vent et au soleil (idéal sud-sud est). La problématique de l'eau est évoquée avec la présence d'une source sur le site (écluse, bief). Sur la commune, les maisons en pierre sont trop chères pour être rachetées par les jeunes burdignants d'où souvent l'arrivée de résidents secondaires. Le terrain de Miroisse s'appellerait en réalité le Chavanna.

Au niveau des activités

L'importance des activités économiques au sein du hameau est affirmée. Le risque d'être « un hameau dortoir », sans vie est évoqué. Dans les autres hameaux, excepté Montpenant, il y a toujours au moins un actif sur place.

Le passage de commerces ambulants (boulangers,...) semble apprécié ainsi que le ramassage scolaire.

4. Présentation de 2 panneaux de l'exposition « Habiter dans le Pilat » réalisée par des étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand pour le Parc Naturel Régional du Pilat, par Floriane REITZER (chargée de mission au Parc)

- « De nouvelles manières d'habiter le Pilat »
- « L'action de l'Homme dans la pente »

De mai à juin 2011, 25 étudiants de l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand se sont immergés dans la vallée de la Déôme. Après une exploration de la vallée et quelques rencontres avec les habitants et les élus, ils ont proposé des projets de paysage et d'architecture sur les sites de Burdignes, de Saint-Sauveur en Rue, d'Argental ou encore de Saint-Julien Molin Molette.

A Saint-Sauveur en Rue, les « Ateliers de l'habitat » proposent de nouvelles manières d'habiter le village en accueillant de nouveaux habitants sans pour autant que le village ne s'étende. Ce nouvel habitat vient densifier un lotissement existant en tirant parti de la pente du terrain ou combler une « dent creuse » dans le village.

Au hameau d'Argental, c'est un « conservatoire et un laboratoire de la structure paysagère du Pilat » qui est créé. Son objectif : étudier, protéger et valoriser les traces de l'homme dans le paysage, notamment le système des terrasses agricoles, l'habitat adapté à la pente, les ouvrages liés à l'énergie hydraulique,...

Atelier 2 : samedi 11 février 2012 de 10h à 12h30

Miroisse : cadre de vie, paysage et déplacements

Etaient présents pour cet atelier, des habitants de Burdignes et des personnes extérieures : Nathanaël ARSAC, Sophie BADOIL, Gwenaëlle CAYET, Jean-Noël CHARRAT, Agnès COURBON, Anne DE BEAUMONT, Bernard et Raphaëlle DEMEURE-SEBASTIANI, Odette FRERING, Bertrand FREZET, Laurent GALIPAUD, Fabien GOUTAGNEUX, Anne LE GUILLOU, Benjamin RAVACHOL, Floriane REITZER, Luc et Pascale REYNAUD, Sophie TRICOT, Rachel VORON, Caroline VUAILLAT,

1. Visite du site de Miroisse : Le parcours est effectué à pied depuis la mairie. 2 appareils photos sont laissés à disposition des participants (l'un pour prendre des photos évoquant une impression plutôt agréable, l'autre pour les impressions plutôt

désagréables). Sophie TRICOT présente le site, les projets d'acquisition des parcelles boisées, les différents propriétaires, la nécessité de déclasser la parcelle sous régime forestier appartenant à la Maison de Retraite de Bourg-Argental. Des explications sont données sur le choix du site décidé sous l'ancien mandat (pas d'emprise sur les terres agricoles, bonne exposition, proximité du bourg, des infrastructures routières et autres réseaux, pente modérée,...). Le projet est prévu en plusieurs phases, la première phase concerne exclusivement les parcelles boisées. La commune est en cours de négociation pour obtenir la maîtrise foncière du site.

2. Retour en mairie : tour de table pour recueillir l'impression générale et les forces et faiblesses du site. Il en ressort une impression générale positive, de site agréable, paisible, bien exposé, à proximité du centre-bourg. Une impression négative est signalée par certains participants sur le sous-bois très dense et sombre.

Faiblesses	Forces
Plantation forestière de résineux « oppressante », artificielle, peu éclaircie ; difficulté de s'imaginer le site à découvert	Cadre rural et naturel préservé, sauvage (chevreuil aperçu), vue dégagée, environnement exceptionnel et remarquable (les constructions en site isolé sont rares aujourd'hui), environnement humain : village actif et vivant, solidarité, vie associative
Climat rude, venteux mais Mirosse exposé seulement au vent du sud moins froid	Absence de bruit, paisible ; exposition favorable (pour efficacité énergétique et approche bioclimatique) ; site protégé du vent du nord ; pente (un plus dans l'aménagement en habitat groupé pour limiter le vis à vis ; peu favorisé à la fois la vie sociale et l'intimité) ; « être seul sans être seul »
	La terre de forêt est bonne pour les futurs jardins ; présence d'une source ; patrimoine traditionnel (muret) ; possibilité à étudier de valoriser la ressource bois sur place (ex. : chaufferie bois).

Attentes générales : Espoir que le projet aboutisse, qu'il apporte des énergies positives et fasse avancer concrètement le village, même pour certaines personnes plutôt sceptiques sur ce genre de projet en milieu rural et en site isolé de surcroît, qu'il soit exemplaire d'« un autre monde possible ».

De nombreuses questions sont abordées sur la philosophie générale du hameau et le bien fondé du projet dans sa recherche d'un urbanisme plus respectueux de l'environnement, du patrimoine et des activités.

Sur la question des déplacements et de la mobilité

La dépendance à la voiture : Cette question inhérente au milieu rural est à prendre en compte dans une optique de hameau écologique. Les habitants de Burdignes adaptent leurs pratiques et ne prennent pas leur voiture seulement pour faire leur course par exemple mais cela reste un inconvénient majeur dans l'optique d'attirer de nouveaux habitants qui travailleraient à l'extérieur. Un exemple d'expérience est cité en milieu urbain : lorsque les gens prennent un logement, l'abonnement au Transports en Commun est compris. Plusieurs solutions sont évoquées : utilisation du cheval pour un « équibus » (chevaux de trait à Montchal), voiture collective électrique, mise en place d'une station Vélo à Assistance Electrique. L'enjeu est culturel avant tout : changer les pratiques, penser plus collectif,... prendra du temps. S'appuyer sur la centrale de mobilité et une association comme Pilatitude est un atout supplémentaire pour impulser l'éco-mobilité.

Le covoiturage : Il est déjà un peu pratiqué sur Burdignes (un planning des trajets régulier est affiché en mairie et à l'école) mais il est plus facile à mettre en place pour les activités de loisirs des enfants que pour les activités des adultes (action « sortie cinéma » peu suivie). Il fonctionne bien entre les gens qui se connaissent. Cela n'est pas encore un réflexe mais pourrait fonctionner à terme. Il y a un principe de partage inhérent à l'idée de éco-hameau. L'idée d'un achat groupé de pain le dimanche (sur réservation) est évoqué.

Le sentier piéton d'accès au site (par le chemin vieux) : il a été apprécié pour diverses raisons : bucolique, pente peu soutenue, accessible pour les enfants, proximité du bourg (10 à 15 min du bourg). Il est plus réduit que lorsque les vaches le pratiquaient régulièrement pour accéder aux pâtures. L'idée de valoriser le sentier apparaît, notamment par une entrée parcours-jeux pour les enfants. Donner au sentier un caractère plus culturel, en lien avec le paysage et le patrimoine pourrait être intéressant (valorisation du travail des artisans et des plasticiens habitant le Parc).

La place de la voiture dans le hameau : L'exemple de Freiburg est cité avec le concept de « rue espace jeux » où l'enfant est prioritaire sur la voiture. L'exemple de l'appropriation des rues du quartier ancien de Pélussin par les jeux des enfants (marelle) est cité également car cela permet de modifier les comportements des conducteurs et de « réapprendre la rue ».

Le transport scolaire : Un arrêt existe à proximité immédiate du site. D'une manière générale, le Conseil Général peut ouvrir un arrêt pour au mois 2 enfants situés à plus de 2 km d'un arrêt en primaire et de 3 km au collège. L'importance du soutien du C.G. est souligné, notamment grâce à l'action de l'Association de Transport Scolaire.

Sur la question économique

L'importance de favoriser le développement d'activités économiques sur place passe par différentes conditions.

La réservation d'emplacements : 1 ou 2 maisons pour l'activité par exemple.

Le télétravail : une étude est menée par le P.N.R. L'idée de développer des pôles de télétravail dans les bourgs : regroupement de bureaux pour éviter l'effet de désocialisation qui peut être engendrée par le télétravail mais aussi pour mutualiser locaux et équipements.

L'accès Internet : pour le télétravail mais aussi pour les usages privés surtout avec des enfants et des ados. C'est un accès aux achats mais aussi à la culture (même si ce n'est pas le seul accès). La commune est éligible à l'A.D.S.L. jusqu'à Montpenant (installation satellitaire subventionné par le C.G. à 80%) mais pour l'instant, on observe un mauvais fonctionnement (accès limité ++). D'une manière générale, Burdignes subit la fracture numérique.

Le domaine de la santé pourrait être ciblé pour pallier aux nombreux départs en retraite des Professionnels de Santé locaux : implantation d'un site pilote de type « maison de santé ».

Les services et commerces : idée d'ouvrir l'auberge à de nouveaux usages (bar, lieu de rencontre, dépôt de pain, petite

épicerie d'appoint), d'implanter un four à pain (un boulanger sur la commune).

Sur l'aspect de la mutualisation et de la mise en commun : il est question de chambre d'ami partagée, de voiture mutualisée (pour la 2^{ème} voiture) et de parking collectif (les voitures hors du hameau ?), de garage unique, de buanderie (ancien lavoir).

L'aspect multifonctionnel et polyvalent des lieux est proposé : un parking collectif qui peut servir de lieu de vie collectif en été (exemple breton).

La création d'un jardin partagé avec un compostage collectif est évoquée mais aussi la nécessité de développer les circuits courts au niveau de la commune. Les systèmes d'AMAP ou de Groupement d'Achat Groupé « bio » existent déjà à proximité. Pour fonctionner et fidéliser les producteurs et les usagers, les circuits courts doivent bénéficier d'un effet d'échelle.

Globalement c'est une réflexion sur la définition de l'espace public, de l'espace collectif et de l'espace privé et de leur répartition sur le site qui est à avoir.

Sur l'aspect Développement Durable et écologique de l'habitat, démarche participative

L'importance de concevoir le projet urbain très en amont est une garantie de D.D. Des participants sont particulièrement intéressés par les nouveaux procédés de construction plus écologiques (approche bioclimatique).

La démarche concertée enclenchée par la commune est rare et permet de se poser les bonnes questions en amont, donc de gagner du temps. Un projet réfléchi collectivement est aussi généralement d'autant mieux accepté par la population. Il est noté l'importance de communiquer et de diffuser dans les réseaux. Dans ce cadre, l'association Latere recherche des retours d'expériences d'éco-quartiers.

L'intergénérationnel devra être pris en compte dans les besoins (mixité des âges), d'où l'importance d'adapter la taille des logements.

Sur la connaissance du milieu pour de nouveaux habitants : Il est important de les mettre en face de la réalité rurale (bons et mauvais côtés), notamment la problématique des déplacements mais aussi la compréhension des activités agricoles et des nuisances qui peuvent en résulter (silos, épandages de lisier à proximité du site), pour prévenir d'éventuels conflits. De la même manière, le caractère montagnard du village et du site doit être expliqué avec ses avantages et ses inconvénients. Le projet ne peut pas être un simple projet immobilier. Il faut adapter une communication efficace pour les futurs habitants.

Nous vous attendons nombreux à l'atelier de restitution qui se tiendra le jeudi 15 mars 2012 à la salle du Tilleul de Burdignes, à 20h.

Le diagnostic et les enjeux issus de l'étude et des ateliers seront présentés et discutés. Nous ferons le point sur la démarche puis nous envisagerons la suite (démarches et calendrier).